

PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE CHICOUTIMI CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES RIVES-DU-SAGUENAY

**PROCÈS-VERBAL** de la séance ordinaire du conseil d'administration du Centre de services scolaire des Rives-du-Saguenay, tenue en vidéoconférence, le 15 février 2022 à 19 h, à laquelle tous les membres ont été dûment convoqués dans les délais prévus par la Loi sur l'instruction publique.

Malgré le 2<sup>e</sup> alinéa de l'article 169 de la Loi sur l'instruction publique, la tenue de la rencontre à distance sans la présence d'au moins un membre du conseil d'administration ou du directeur général au lieu fixé pour cette séance est possible par l'arrêté ministériel n° 2020-029 adopté par la ministre de la Santé et des Services sociaux en date du 26 avril 2020 relatif à l'ordonnance de mesures visant à protéger la santé de la population dans la situation de pandémie de la COVID-19.

Ouverture de la session et constatation des présences

Sont présents, présentes,

Les membres du conseil d'administration :

M<sup>mes</sup> Lana Boulianne Geneviève Buteau-D'Eer

Christine Doré Stéphanie Girard Kathia Nadeau Marie-Josée Villeneuve MM. Steve Dickey Bessette Éric Bilodeau Christian Fillion Jean-Charles Fortin Jean Fortin-Simard Alexandre Lavoie

Sont également présents :

M<sup>mes</sup> Isabelle Boivin, directrice

Sandra Boulianne, secrétaire générale Chantale Cyr, directrice générale

M. Martin Lapierre, directeur général adjoint

Sont absents :

Mme Jeanne Blackburn-Murray

MM. Pierre-Luc Dufour Pascal Martel

# CA-2022-010

Ouverture de la rencontre / Vérification du quorum et mot de bienvenue Mme Sandra Boulianne confirme que le quorum est atteint. Monsieur le Président souhaite la bienvenue à tous.

# CA-2022-011

Ouverture de la rencontre / Adoption de l'ordre du jour Il est proposé par M<sup>me</sup> Marie-Josée Villeneuve et résolu

# D'ADOPTER l'ordre du jour selon les sujets suivants :

- 1. Ouverture de la rencontre
  - 1.1 Vérification du quorum et mot de bienvenue
  - 1.2 Adoption de l'ordre du jour
- 2. Agenda de consentement
  - 2.1 Adoption du procès-verbal
  - 2.2 Modification au calendrier de conservation du CSSRDS
- 3. Assignation des nouveaux membres sur les comités obligatoires
- 4. Renouvellement des contrats de transport scolaire

### 5. Points statutaires

- 5.1 Reddition de compte du PEVR
- 5.2 Reddition de comptes des comités du conseil
- 5.3 Tableau de bord
- 6. Période de questions du public
- 7. Sujets divers
  - 7.1 Demande du Comité de parents
- 8. Clôture de la rencontre

**ADOPTÉE** 

### CA-2022-012

Agenda de consentement / Adoption du procès-verbal Il est proposé par M. Steve Dickey Bessette et résolu :

**D'ADOPTER** le procès-verbal de la rencontre du 3 février 2022.

**ADOPTÉE** 

### CA-2022-013

Agenda de consentement / Modification au calendrier de conservation du CSSRDS Le Centre de services scolaire doit établir et tenir à jour un calendrier de conservation. Certaines modifications ayant été apportées audit calendrier, ce dernier doit être soumis à l'approbation du conseil d'administration afin d'autoriser la secrétaire générale à soumettre le calendrier à l'approbation de Bibliothèque et Archives nationales du Québec.

**CONSIDÉRANT** que le Centre de services scolaire des Rives-du-Saguenay doit établir et tenir à jour un calendrier de conservation qui détermine les périodes d'utilisation et les supports de conservation de ses documents actifs et semi-actifs et qui indique quels documents inactifs sont conservés de manière permanente et lesquels sont éliminés;

**CONSIDÉRANT** que la Centre de services scolaire des Rives-du-Saguenay est un organisme public visé aux paragraphes 4 et 7 de la Loi sur les archives et que conséquemment, elle doit soumettre à l'approbation de Bibliothèque et Archives nationales du Québec son calendrier de conservation et toute modification relative à l'addition de nouveaux documents ou relative aux documents destinés à être conservés de manière permanente;

# Il est proposé par M. Steve Dickey-Bessette et résolu :

**QUE** le Centre de services scolaire des Rives-du-Saguenay adopte les modifications proposées au calendrier de conservation et d'élimination des documents;

**QUE** le Centre de services scolaire des Rives-du-Saguenay mandate la secrétaire générale, Mme Sandra Boulianne, afin d'adresser la présente demande de modifications à Bibliothèque et Archives nationales du Québec pour approbation;

**QUE** Mme Sandra Boulianne soit autorisée à signer les documents afférents.

**ADOPTÉE** 

## CA-2022-014

Assignation des nouveaux membres sur les comités obligatoires Conformément à la Loi sur l'instruction publique, le Centre de services scolaire a institué, de par son règlement Régie interne de l'organisation, les trois comités obligatoires du conseil, soit le comité de gouvernance et d'éthique, le comité de vérification et le comité des ressources humaines. Considérant le comblement de deux postes vacants et suivant le sondage d'intérêt effectué auprès

des nouveaux membres, la prise en compte de leurs compétences et expertises ainsi que leur type de représentation, une proposition d'assignation leur est soumise.

**CONSIDÉRANT** l'article 193.1 de la Loi sur l'instruction publique qui prévoit l'institution des trois comités du conseil;

**CONSIDÉRANT** que le règlement Régie interne de l'organisation établit la composition de ces comités entre trois (3) et cinq (5) membres;

**CONSIDÉRANT** le mode d'assignation prévu au règlement Régie interne de l'organisation (article 6.5);

**CONSIDÉRANT** le sondage d'intérêt effectué auprès des nouveaux membres, la prise en compte de leurs compétences et expertises ainsi que leur type de représentation;

CONSIDÉRANT la proposition du comité de gouvernance et d'éthique;

Il est proposé par M. Christian Fillion et résolu :

D'ASSIGNER les nouveaux membres sur les comités du conseil ainsi :

Comité de vérification :

• Mme Lana Boulianne (membre du personnel)

Comité des ressources humaines :

• Mme Stéphanie Girard (membre du personnel)

**ADOPTÉE** 

CA-2022-015
Renouvellement des contrats
de transport scolaire

Les contrats de transport scolaire prendront échéance le 30 juin 2022. Les centres de services doivent suivre la procédure établie par le règlement du transport des élèves de la Loi sur l'instruction publique pour le renouvellement des contrats. Le règlement permet au centre de services de négocier de gré à gré avec ses transporteurs déjà à contrat.

Le budget du transport scolaire représente une enveloppe budgétaire d'environ 10 000 000 \$ par année.

Le comité de négociation du centre de services sera formé par la direction générale adjointe, la direction du service des ressources financières, la régisseuse du service du transport, la secrétaire générale au besoin, ainsi qu'Annie Girard anciennement régisseuse au transport.

**CONSIDÉRANT** que le comité consultatif du transport recommande le plan d'organisation du transport et la modalité d'octroi des contrats de gré à gré;

**CONSIDÉRANT** les orientations du comité de négociation de négocier de gré à gré les contrats;

Il est proposé par M. Christian Fillion et résolu :

**D'ADOPTER** le plan d'organisation du transport et la modalité d'octroi des contrats de gré à gré;

**QUE** le comité de négociation des contrats de transport scolaire négocie de gré à gré avec ses transporteurs déjà à contrat.

ADOPTÉE

CA-2022-016

M. Martin Lapierre indique qu'une étape de l'année scolaire vient de se terminer, ce qui permettra d'obtenir les résultats de mi-année. Le Centre de services Points statutaires / Reddition de compte du PEVR

scolaire est actuellement en préparation du prochain Plan d'engagement vers la réussite. Le ministère a déposé l'échéancier et l'objectif est de consulter et faire participer le plus de gens possible.

# CA-2022-017

Points statutaires / Reddition de comptes des comités du conseil M. Alexandre Lavoie mentionne que le comité de gouvernance et d'éthique a tenu une rencontre la semaine dernière portant sur différentes thématiques, notamment l'évaluation de la direction générale. Plusieurs documents ont été transmis aux membres concernant les travaux réalisés. Le comité des ressources humaines est mandaté afin de présenter un outil d'évaluation à partir de ce qui est déjà proposé par l'école nationale d'administration publique. Nous en ferons un point officiel à la prochaine rencontre du conseil d'administration.

M. Christian Fillion nous informe que la rencontre du comité des ressources humaines a eu lieu le 8 février. Lors de cette rencontre, il a été question de la 2° cohorte de relève de directions d'établissement qui est en cours présentement ainsi que du profil de compétences des gestionnaires. M. Fillion revient également sur la journée de recrutement à Place du royaume qui a eu lieu récemment.

## CA-2022-018

Points statutaires / Tableau de bord

Mme Cyr présente la station visuelle électronique qui a été construite sur Office 365 et présente l'ensemble des projets en cours. La station sera rendue accessible aux membres du conseil d'administration.

## CA-2022-019

Période de questions du public

Aucune information.

### CA-2022-020

Sujets Divers / Demande du Comité de parents Mme Doré soumet la demande du comité de parents qui souhaite un suivi du plan triennal de répartition et de destination des immeubles (PTRDI). Mme Cyr répond qu'un suivi pourra être effectué. M. Pierre-Luc Truchon, directeur par intérim du service des ressources matérielles, ira faire une présentation au comité de parents.

De plus, lors de la dernière rencontre du comité de parents, les membres ont demandé à être informés de la situation des cas de Covid. M. Martin Lapierre précise que les données ne sont plus comptabilisées comme avant, les mesures sont mises en place et s'allègent tranquillement pour se diriger vers une gestion individuelle de la maladie. Il précise que le CSS des Rives-du-Saguenay a procédé à une réflexion sur le sujet, mais qu'il ne souhaite pas prendre l'orientation d'informer les parents des cas au-delà de ce qu'impose le gouvernement.

M. Fillion demande que les comptes rendus des comités obligatoires soient rendus disponibles dans la documentation du conseil d'administration.

**ADOPTÉE** 

CA-2022-021

Clôture de la rencontre

Il est proposé par M. Christian Fillion et résolu :

**DE CLORE** la rencontre. Il est 21h05.

**ADOPTÉE** 

Le président

La secrétaire générale